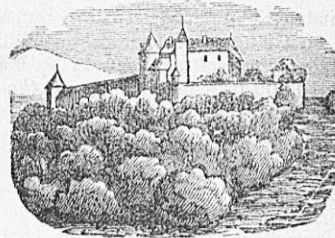




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 22 avril 1892.

### L'affaire Vessaz.

Tous les journaux de la Suisse s'occupent de l'affaire Vessaz.

M. Vessaz est l'homme politique le plus influent dans le canton de Vaud; c'est lui qui dirige le gouvernement et qui donne le mot d'ordre à tout le parti démocratique. Retraqué dans son fromage de Hollande, qui est la recette de Lausanne, il veut bien abandonner à ses amis les postes moins lucratifs de conseillers d'Etat, places où il y a plus de coups à recevoir que d'argent; s'il ne siège plus au Conseil national, ce n'est pas par esprit d'abnégation, mais bien parce qu'il en a dû sortir, grâce à la loi vaudoise sur les incompatibilités. Quoique radical et franc-maçon, c'est un des meilleurs amis de nos hommes politiques fribourgeois au pouvoir, dont la politique, d'ailleurs, est identique.

Or, grâce à son influence toute puissante, le canton de Vaud, il y a deux ans, donna les mains à la fusion de la Suisse-Occidentale-Simplon avec le Jura-Simplon. Ce canton abandonnait ainsi entre les mains des Bernois tous les avantages que lui procurait le siège d'une compagnie aussi importante et dont la situation allait tous les jours en s'améliorant.

Déjà alors, la presse de l'opposition dans le canton de Vaud s'étonnait d'un acte aussi préjudiciable aux intérêts du pays et se demandait quels pouvaient bien être les motifs qui pouvaient engager le gouvernement à commettre une telle bévue. N'y comprenant rien, elle dut se borner à faire des suppositions, laissant à l'avenir le soin d'éclaircir ces mystères.

Aujourd'hui, le jour s'est fait, grâce aux indiscrétions d'un journal financier allemand, l'*Actionnaire*. Des financiers allemands avaient fondé, en 1888, une grande banque, l'*Internationale Bank* de Berlin, pour s'occuper de spéculations sur une grande échelle. Un des champs d'opérations préférées devait être cherché dans notre petit pays et dans ses chemins de fer. Les directeurs de cette entreprise, MM. Parcus et

Goldberger, lancèrent, dans ce but, l'idée de la fusion des deux compagnies du Jura-Simplon et de la S.-O.-S. On créait ainsi, disaient-ils, une grande compagnie qui aurait suffisamment de crédit pour percer le Simplon sans compter les autres nombreux avantages. Mais les Vaudois se méfiaient de ce bloc enfariné et toutes les combinaisons des boursicotiers juifs allaient échouer devant l'opposition opiniâtre de nos confédérés. Pour réussir, il fallait à tout prix rompre cette résistance; les banquiers allemands s'adressèrent alors à M. Vessaz. Ils surent s'assurer le concours de cet homme influent en lui garantissant une participation aux bénéfices, sans aucun risque, de 5 % et, de ce chef, M. Vessaz empocha la jolie somme de 72,150 fr.

On comprend aisément l'émoi qu'a provoqué dans toute la Suisse la révélation d'un tel scandale. Cette accusation est, en effet, d'une gravité extrême et déshonorante au plus haut degré. Un homme qui a présidé le Conseil national et le Conseil des Etats, qu'on signale comme exerçant dans son canton une influence dominante, est incriminé sans ambages d'avoir vendu cette influence sur les pouvoirs publics du pays, d'avoir palpé une somme, qui est une fortune, pour amener le canton de Vaud à se dessaisir du siège des chemins de fer de la Suisse-Occidentale et à en passer par les conditions d'un traité onéreux et funeste aux intérêts nationaux.

Pour son honneur, pour celui du canton de Vaud, pour celui de la Suisse, où des influences et des pratiques de cette nature étaient jusque-là inconnues, on espérait que M. Vessaz donnerait un démenti formel et intenterait un procès aux journaux qui ont lancé de si graves accusations. Mais rien; voilà passé un mois que les premières révélations ont été faites et M. Vessaz n'a pas soufflé un mot. Aussi, tous les journaux de la Suisse, appartenant aux opinions politiques les plus diverses, sont indignés d'un tel silence qu'ils considèrent comme un aveu et ils réclament du gouvernement vaudois qu'il mette à la porte un fonctionnaire aussi peu scrupuleux et aussi compromettant. Notre vie publique serait, en effet, compromise de la façon la plus néfaste, si on tolérait un instant pareille corruption.

Seule de tous les journaux suisses, la *Liberté* conseille à M. Vessaz de ne rien dire. Ce conseil, donné par un journal qu'on s'est habitué à considérer comme l'organe du gouvernement fribourgeois, nous surprend au suprême degré et la *Riforma* a raison de demander si, dans l'entourage de M. Python, on approuve cette façon de traiter les affaires.

Nous tenons d'autant plus à une réponse que les *Nouvelles de Bâle* parlent d'un refus catégorique que M. Welti aurait toujours opposé aux députations du canton de Fribourg qui, à répétées fois, sont venues lui promettre le vote compacte du canton de Fribourg en faveur du Central, si lui, M. Welti, voulait bien, de son côté, user de son influence pour procurer un dividende aux petites actions du Jura-Simplon.

Est-ce que vraiment un tel marchandage, que nous ne voulons qualifier aujourd'hui, a été fait? Est-ce que des membres du gouvernement de Fribourg faisaient partie de ces députations? Nous ne pouvons y croire et, pour l'honneur du canton, nous espérons qu'un démenti formel sera opposé aux allégations de M. Welti. [S]

### NOUVELLES SUISSES

**Traité italo-suisse.** — Le traité de commerce italo-suisse a été signé mardi. Les droits sur les fromages ont été abaissés à 11 fr. par 100 kg., les vins, à 3 fr. 50 par hectolitre; les porcs vivants, jusqu'à 30 kg. et au-dessous, à 4 fr.

**Chemins de fer.** — Les recettes du Jura-Simplon sont de 137,000 fr. inférieures à celles de 1891.

Le Gothard a fait 73,000 fr. de moins que l'année dernière.

**Berne.** — M. Christian Gfeller, de Berthoud, décédé il y a quelque temps, a légué 20,000 fr. à la Société d'utilité publique de Berthoud, 10,000 fr. serviront à augmenter la fortune particulière de cette société, et 10,000 fr. devront être constitués en un

Il ne comptait pour rien les misères, les douleurs, les malheurs d'autrui. Baste, est-ce qu'il pensait seulement à cela! Puisqu'il y avait des forts et des faibles, ceux-ci devaient écraser les autres. Pour qu'il y ait des vainqueurs, il faut des vaincus. Tant pis pour les victimes.

Il avait sa logique et sa morale à lui, le beau François. Comme on le voit, il était armé en guerre et promettait d'aller loin dans le domaine de ses idées.

Oui, certes, il était fort, plus fort encore qu'il ne le croyait. Et cet être vicieux, débauché, hypocrite, déjà gangrené jusqu'à la moelle et qui ne croyait à rien, était d'autant plus redoutable qu'il était sans scrupule.

Il y avait en lui quelque chose du dompteur de bêtes. Il possédait une puissance de volonté extraordinaire, laquelle était servie par la puissance non moins extraordinaire d'un regard froid, clair, profond et perçant comme une flèche.

C'était un regard étrange, terrible, fatal, duquel s'échappait un fluide magnétique qui vous enveloppait de la tête aux pieds et vous fascinait.

Et quand ce regard exprimait un désir, voulait imposer une volonté, on avait beau se roidir, se débattre, se révolter même, il fallait se soumettre. Impossible de se soustraire à la terrible suggestion.

Aussi François Lambert était-il le maître à la ferme, plus le maître que le fermier lui-même, qui subissait comme les autres l'étonnante domination de son premier garçon.

Avec une pareille puissance, étant donné ses mauvais instincts et ses appétits, le beau François ne pouvait être qu'un homme fatal.

Avec cela il parlait bien, avait la voix mielleuse, quand il le voulait, et savait la rendre persuasive.

On ne l'aimait pas, cela se comprend; on n'aime pas les dominateurs, on les craint. A certains moments même, le beau François inspirait l'effroi. C'était instinctif chez ceux qui l'approchaient. On sentait, on devinait qu'il n'était pas un homme comme les autres, qu'il y avait en lui quelque chose

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

## PETITE MÈRE

PAR  
ÉMILE RICHEBOURG

VI

Le garçon de ferme.

Entre Manerville et le hameau de Saint-Romain, à environ deux kilomètres du village, se trouve la ferme de Longpré, grande et belle ferme, la plus importante et la plus riche du pays.

En dehors des manœuvres qu'il fait venir quelques fois de loin, au temps des moissons, car il ne trouve pas toujours à Manerville et dans les environs assez de bras pour le travail, le fermier de Longpré occupe constamment cinq ou six domestiques ou garçons de ferme.

L'un de ces garçons se nommait François Lambert. Il n'était au Longpré que depuis un an à peine et depuis plus de six mois déjà, il occupait le poste de premier garçon, ce qui indiquait qu'il avait la confiance du maître, la haute main sur les autres garçons et que c'était lui, en l'absence du fermier, qui donnait des ordres et dirigeait l'exploitation.

Il avait été recommandé à M. Montier, ainsi se nommait le fermier, par un ancien notaire qui s'était retiré du notariat après avoir amassé, disait-on, une fort jolie fortune.

On pensait que cet ancien notaire était l'oncle de François; celui-ci le disait, mais cette parenté n'était nullement prouvée. En réalité, on ne savait pas d'où venait le garçon de ferme, ni s'il avait une famille. Il ne parlait ni de son père ni de sa mère; peut-être n'avait-il jamais connu ni l'un

ni l'autre, et peut-être était-il né d'une fantaisie ou d'un accident, comme en crée le hasard.

Il ne parlait pas davantage de son passé; quel était ce passé? On l'ignorait. Il le cachait comme s'il eût renfermé quelque chose de mystérieux et de terrible. D'ailleurs, comme il était peu communicatif, malgré son air ouvert, on ne l'interrogeait pas.

On savait, toutefois, qu'il avait été occupé pendant quatre ans dans une ferme modèle. En agriculture, en effet, il possédait des connaissances assez étendues et, sous ce rapport, la confiance que le fermier avait mise en lui était justifiée.

François Lambert pouvait avoir vingt-cinq ans. Il avait la taille moyenne, était bien bâti avec des membres solides, pleins de force musculaire, avait de beaux cheveux, de belles dents et ne manquait pas d'une certaine élégance. C'était un beau garçon, dans toute l'acceptation du mot; mais sa beauté était froide et quelque peu farouche, la beauté de l'ange des ténèbres. Au lieu de causer l'admiration, elle laissait une impression étrange qu'on subissait sans pouvoir la définir.

La figure pâle, placide, souvent très sombre, faisait penser aux vampires nocturnes des légendes effrayantes.

Concentré en lui-même, il avait toujours l'air de creuser une idée ou de sonder des profondeurs inconnues.

Comme s'il n'avait en toute sa vie que des déceptions et qu'il eût beaucoup souffert et beaucoup à se plaindre des autres, il était sceptique; mais complètement maître de lui, il possédait l'art de dissimuler ses sentiments et ses opinions.

C'est un sournois, disaient les autres garçons en parlant de lui, et il serait bien malin, celui qui devinerait quelque chose de ce qu'il pense.

François, le beau François, comme on l'appelait, était de ceux qui, pour leur satisfaction personnelle, n'envisagent que les beaux côtés de la vie; il fallait, selon lui, et sans se soucier du reste, prendre son plaisir où on le trouvait; ne laisser échapper aucune occasion de s'amuser, lâcher la bride à ses passions, satisfaire tous ses désir.

niveau  
de FARINES

son, avoine,  
et farine de lin, etc.  
BOTTI, négociant,  
rue de Ville, à Bulle. [285]

EMIERRE  
Chirurgien-dentiste  
BULLE [191]  
d'OE: les 22 et 23 avril.

liquidation  
en magasin sous le St-  
draps, étoffes pour robes,  
laines, toilerie, mercerie, gr-  
es et cotons, etc., etc.,  
Pauline Sallin.

de tout spéciale-  
M. les médecins.  
VÉRITABLE  
de  
EN  
RATIONS [246]  
Brevet suisse  
N° 967 & 1959.  
chez tous les épiciers  
de comestibles.

au public.  
forme le public qu'il ouvrira  
charcuterie à Châtel-  
de l'Hôtel de Ville.  
campagne à prix modéré,  
je au détail.  
Jacques Devauld.

ments  
de semences.  
ix. — Prix modérés. [218]  
Blanche, Bulle.

ENDRE  
de soin et regain pre-  
traire. — S'adresser à M.  
eur, à Bulle, ou à M. Fran-  
larvolard. [289]

ouer:  
ent composé de 4 cham-  
as et à la cave.  
boulangerie DESHOLLES, à [64]

FOURRAGÈRES  
fromental, raygras  
Auguste Barrat,  
Bulle. [269]

e de farines  
mière qualité.  
pays, maïs, son,  
moutage.  
MESSÉRY, Bulle. [289]

ouer:  
tie, pour y entrer de suite  
jolie propriété ayant  
source Bosson, à La Tour-  
DESHOLLES, à Bulle. [276]

intention d'ouvrir un ma-  
profiter d'une bonne  
de remise forcée, pour  
le déménagement, d'un  
bonneterie, taxé au ra-  
0 % d'escompte au compr-

Mégroz, mercerie, rue du  
(02161V) [244]

rie de ce journal:

e laiterie, etc.  
A LETTRES  
t, depuis 10 c. les 3 cahiers.  
enz, imprimeur-éditeur.



fonds spécial pour la création d'un asile des vieillards.  
M. Gfeller a encore laissé 10,000 fr. à l'établissement de la *Gottesgnad* pour les malades incurables, et 10,000 fr. à l'institut de *Bethesda* pour les épileptiques.

**Bâle-Ville.** — Dimanche dernier, pendant le sermon donné à l'église St-Théodore (Petit-Bâle), une jeune fille est sortie subitement pour aller se jeter dans le Rhin à quelques pas de là. Elle était nouvellement fiancée à un négociant bien connu de la ville. On entoura ce suicide d'un certain mystère, mais on se plaît à croire qu'elle ne jouissait pas de toutes ses facultés. Un fait assez curieux : le sujet traité par le pasteur roulait sur la trahison de Judas. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

**Argovie.** — Dans les vignes des environs de Baden, le froid de ces jours-ci a exercé des ravages incalculables, et en certains endroits la récolte de 1892 est complètement anéantie. Pauvres vigneron!

**Tessin.** — Dimanche dernier, à Lugano, deux jeunes gens, M. Georges Volz, typographe, de Zurich, et M. Ernest Stalder, employé de la succursale Haasenstein et Vogler, se sont noyés en voulant traverser le lac, de Caprino à Lugano.

— Un étranger qu'on croit être un personnage de distinction s'est tué de deux coups de revolver à l'hôtel du Monte Generose, à Mendrisio.

**Vaud.** — Dans sa séance du 16 courant, le Conseil d'Etat s'est occupé des accusations formulées par la presse contre le receveur du district de Lausanne, M. Vessaz, et a chargé deux de ses membres d'entendre le fonctionnaire inculpé et de lui faire rapport.

Dans sa séance du 20 avril courant, le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. A. Vessaz, en qualité de receveur du district de Lausanne, de membre du Conseil général de la Banque cantonale et du Comité de surveillance de la Caisse hypothécaire.

**Neuchâtel.** — On a découvert, il y a quelques jours, dans le Doubs, entre deux rochers, près du Moulin Calame, le cadavre d'un homme frappé d'un coup de couteau au-dessous de l'œil gauche, et sur le dos duquel on a également constaté des coups de bâton. Les poches de ses vêtements étaient retournées. Il a été reconnu dimanche seulement par son fils, grâce à ses habits. C'est un ouvrier monteur de boîtes de la Chaux-de-Fonds, nommé Delimoges, Genevois, âgé de 42 ans, père de famille. Il avait quitté la localité pour aller chercher de l'ouvrage en France, et c'est probablement à son retour qu'il a été assassiné. Le malheureux laisse une veuve et cinq enfants.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Un grand concert a été donné au Trocadéro, au profit des Russes victimes de la famine. M. Carnot y était représenté.

**Italie.** — Le nouveau ministère est définitivement constitué sur la base des économies militaires.

En voici la composition : MM. di Rudini, président et affaires étrangères; Nicotera, intérieur; Luzzatti,

de surnaturel. Et l'on n'était pas éloigné de croire qu'il y avait dans son regard un pouvoir occulte et mystérieux qui lui avait été donné par quelque démon.

Cependant, disons-le, François Lambert ne connaissait pas tous les effets singuliers que produisaient ses regards. Il s'ignorait encore. Mais ce n'était pas seulement sur les personnes, c'était aussi sur les animaux qu'il exerçait son pouvoir étrange.

Un jour qu'il regardait fixement un chien énorme, qui n'aurait eu qu'à lui sauter à la gorge pour l'étrangler, l'animal devint haletant, recula comme effrayé, et se mit à hurler.

— Ah ça! fit-il, qu'est-ce qu'il a donc, ce chien?

— Vous lui faites peur, répondit un homme qui passait.

— Suis-je donc si effrayant que cela?

— Je ne sais pas, mon garçon; mais, voyez-vous, vous avez un regard si drôle...

François tourna les talons et s'éloigna en haussant les épaules.

La fermière de Longpré avait des robes à faire faire pour ses enfants, trois fillettes dont la plus âgée n'avait que douze ans. Elle alla trouver Félicie et lui demanda de venir travailler à la ferme.

La jeune couturière ne manquait pas de travail, et elle hésitait à répondre, à promettre. Était-ce un pressentiment? Mais Mme Montier y mit une telle insistance qu'elle finit par accepter. D'ailleurs, ça lui aurait fait de la peine de désobliger la riche fermière.

Elle allait avoir pour huit jours d'ouvrage au Longpré.

Un jour convenu, le matin, la jeune fille prit le chemin de la ferme.

Tout en entrant dans la cour, elle se trouva face à face avec le beau François. Leurs regards se croisèrent et tous deux s'arrêtèrent brusquement : lui, comme ébloui par la

trésor; Cadolini, finances; Franca, travaux; général Ricciotti, guerre; amiral St-Bon, marine; Ginella, instruction publique; Chimiri, justice.

— Un procès qui va faire du bruit est celui de Macerata. Le Père capucin Ferdinando, l'accusé, est un Triestin accueilli au couvent de San Severino. Au lieu de passer son temps en prières et de donner l'exemple de l'abnégation et de l'humilité, notre Père capucin, ardent irrédentiste, entamait constamment des discussions politiques et irrédentistes. Un jour, les Pères se fâchèrent tout rouge; ils se jetèrent sur le Père Ferdinando pour le flanquer à la porte, mais le militant capucin avait saisi un couteau et le premier de ses collègues qui approcha tomba frappé au cœur.

L'affaire a pris de grosses proportions. Deux éminents avocats irrédentistes ont pris la défense du capucin, l'un d'eux est le député triestin Barsilac.

**Allemagne.** — Pour avoir lieu sans bruit, les exécutions n'en sont pas moins nombreuses en Allemagne. Mercredi dernier, un homme et une femme ont été exécutés au billot, à Dortmund. Lui avait tué son père, elle son mari. Il y a en outre un peu partout dans les prisons des condamnés à mort qui attendent leur sort, c'est-à-dire leur grâce ou la mort. Rien que la prison de Berlin en compte quatre.

— Le caissier principal de la maison de Rothschild, de Francfort-sur-le-Main, nommé Jæger, depuis 17 ans employé dans la maison, a disparu depuis plusieurs jours.

On ignore encore, dit la *Gazette de Francfort*, quel est le montant des détournements, mais ils se chiffrent par millions.

**Suède.** — Les résultats des élections au Folkething donne jusqu'ici 30 élus de la droite, 43 de la gauche modérée et 28 radicaux.

**Brésil.** — Le bruit court que les Etats brésiliens de Sao-Paulo et du Rio-Grande do Sul, imitant l'exemple du Matto-Grosso, ont proclamé leur autonomie.

**Etats-Unis.** — Le bruit court que plusieurs villes, dont celles de Dixon, Winters et Waccaville, viennent d'être détruites par un tremblement de terre. Les détails manquent.

— Un incendie a éclaté à Kinosta; 4 pâtés de maisons ont été détruits. Les pertes s'élèvent à trois millions de francs.

— Une grande émotion a été produite à Minneapolis, dans le Minnesota, par la découverte d'une association anarchiste comptant principalement des domestiques et des gens de service, et dont le quartier général est à Chicago.

CANTON DE FRIBOURG

**Morts par asphyxie.** — Mardi, deux enfants, dont l'un de deux ans et l'autre de neuf mois, ont été asphyxiés au haut de la Planche-Supérieure, à Fribourg. Les époux K. ont deux autres enfants, un garçon de cinq ans et une fillette de trois ans. La mère était sortie à 11 heures et quart pour aller porter à dîner à son mari qui travaille à la scierie de

beauté de la jeune fille, elle, interdite, troublée dans tout son être.

Les prunelles du garçon de ferme semblaient s'être dilatées et jamais, peut-être, ses yeux hardis, étincelants, n'avaient eu de pareilles lueurs. Félicie avait senti comme une flamme pénétrer en elle, et la commotion avait été violente comme un choc. Elle éprouvait une sensation étrange, inconnue, qui n'avait rien d'agréable, mais était au contraire douloureuse. A cela s'ajoutait un indéfinissable sentiment d'effroi.

Un rouge vif avait d'abord coloré ses joues, puis, subitement, elle était devenue très pâle. Elle avait courbé sa tête et fermé à demi ses yeux; mais elle sentait que le regard du jeune homme l'enveloppait tout entière.

Elle eut une sorte de frémissement nerveux et un frisson courut dans tous ses membres.

La scène ne dura que quelques secondes, mais dans ce court espace de temps il y avait eu la préface d'un drame.

Cependant la jeune fille se redressa; François s'écarta pour la laisser passer; elle traversa rapidement la cour, oppressée, en proie à un malaise indéfinissable, et entra dans la maison où la mère et les petites filles l'attendaient.

Elle était agitée, nerveuse, comme étourdie, et ce ne fut qu'au bout d'un instant qu'elle parvint à se calmer un peu et à se mettre au travail.

— Vous êtes bien pâle, lui dit Mme Montier, est-ce que vous souffrez?

— Un léger malaise, répondit-elle, ce n'est rien.

Elle était fiévreuse, avait des rougeurs subites. De temps à autre, elle se secouait comme s'il y avait sur elle quelque chose qui la gênait, et elle paraissait inquiète. Elle était toujours sous le coup de l'impression étrange qu'elle avait éprouvée.

Quand on ouvrait la porte de la salle où elle travaillait ou qu'elle entendait seulement un bruit de pas lourds dans une pièce voisine, elle sursautait, son cœur battait violemment et un flot de sang lui montait à la tête. Elle se sentait

Pérolles. A son retour, à midi et quart, le feu, qui couvait déjà depuis quelque temps, éclata dans la chambre au moment où elle ouvrit la porte. Elle n'eut pas de mal à l'éteindre; mais les deux plus jeunes enfants étaient déjà morts asphyxiés. La pauvre mère suppose que sa fillette de trois ans avait mis le feu au lit en s'amusant avec des allumettes. La fumée n'avait pas tardé à remplir la chambre et tout fait présumer que les deux autres enfants seraient morts aussi s'ils avaient été seuls un moment de plus.

**Election communale.** — Dans une réunion tenue le 18 avril au Cercle de l'Union, le parti libéral-conservateur de la ville de Fribourg a désigné dans la personne de M. Romain Weck son candidat pour l'élection communale partielle de dimanche prochain.

Le Comité radical-libéral a, de son côté, décidé d'appuyer la candidature de M. Weck, ayant admis que le siège à repourvoir revenait au parti libéral-conservateur.

Le parti libéral ne posant point de candidature, il n'y aura pas de lutte.

**Vieille musique.** — Savez-vous comment l'*Ami du Peuple* qualifie la demande d'extension des droits populaires?

Non, n'est-ce pas? Vous savez que ce journal, avec M. Python, était l'un des plus ardents à demander l'initiative en matière de révision de la Constitution fédérale et, certes, en cela, il avait raison.

Mais quand vous parlez d'augmenter les droits populaires dans les cantons, savez-vous comment s'exprime ce noble *Ami*: Vieille musique, s'écrie-t-il, et c'est là tout son évangile.

Ainsi, pour nos ultramontains, l'extension des droits populaires n'est plus qu'une « vieille musique. » Il est bon de noter la chose. (Confédéré.)

**Brûlure mortelle.** — Une jeune fille de la Gruyère, en service depuis trois jours seulement chez M. le notaire Pasquier, à Châtel-Saint-Denis, a été victime dernièrement d'un affreux accident. La malheureuse avait versé de l'esprit de vin dans un fer à repasser. Le liquide en feu se répandit sur ses vêtements et, au lieu d'étouffer la flamme sur place, la pauvre fille crut mieux faire en courant hors de la maison à la fontaine, ce qui ne fit qu'activer l'incendie. Les gens qui la virent de loin poussèrent des cris; mais lorsque les secours arrivèrent, la victime avait d'horribles brûlures, auxquelles elle a succombé après plusieurs jours d'atroces souffrances.

GRUYÈRE

**Attention.** — Grâce à l'initiative de M. le préfet Niquille, une grande assemblée de propriétaires et d'éleveurs est convoquée à Bulle, sur *jeudi prochain 28 avril*, pour discuter la question relative au droit de gage sur le bétail.

On sait que M. le député Francey a repris, dans la session de mai 1891, la motion déjà présentée autrefois par M. Marmier, sur cette grave question de

saisie d'une sorte de crainte. Evidemment elle redoutait de voir paraître le garçon de ferme.

Mais celui-ci et les autres garçons étaient dans les champs. — Quelle est donc cette jeune fille qui vient d'entrer à la ferme? avait-il demandé à un de ses camarades.

— Est-ce que vous ne la connaissez pas?

— Je viens de la voir pour la première fois. Elle est bien jolie.

— Je crois bien, c'est la plus belle fille de Manerville, et peut-être du canton.

— J'y suis, alors, c'est la belle Félicie, la fille du berger Lucotte.

— Oui.

— J'aurais dû le deviner; elle est couturière et c'est elle qui vient faire les robes des petites de la patronne.

— On dit qu'elle travaille très bien; il est vrai qu'elle a appris son état à la ville.

— J'ai entendu parler de cela. La patronne a plusieurs robes à faire pour ses filles et une pour elle, je crois; nous allons avoir la couturière plusieurs jours à la ferme; elle est tout à fait charmante, la fille du berger de Manerville.

Il n'en dit pas davantage; mais il avait sur ses lèvres quelques paroles singulières et ses yeux fauves, aux reflets d'acier, brillaient de convoitise. Déjà il voyait dans Félicie Lucotte une proie à saisir.

Il se disait:

— J'aurai la belle couturière, je l'aurai, il faut qu'elle soit à moi. Oh! petite affaire, sans conséquence, la fille d'un berger!

A midi, Félicie déjeuna avec la fermière et les enfants dans une salle à manger réservée, contiguë à la grande salle commune à tout le monde, au milieu de laquelle se trouvait une longue table massive, en bois de chêne, où plus de trente personnes pouvaient s'asseoir.

(A suivre.)

Vengagement du bétail moyennant inscription

Il vaut la peine d'être ses faces un projet de donc les nombreux inté- crier aux débats qui au-

Cette publication tie pour le membre de la Société d'agriculture de

La séance aura lieu de l'Hôtel de Ville.

V A R

L'Usur par O

Une chaleur intense

— Sauvons-nous! di

Et il ouvrit la fenêtr

sur la route.

— Laissez moi mourir

— Du courage, diabl

par la fenêtre; il n'est

— Ah! mon chéri, di

se précipitant sur le ca

— Il ne faut pas qu'

un dernier moyen de sa

Il saisit l'enfant dans

tre. La Grelu le suivit

— Restez là, dit Car

que distance de la ferme

le peu que je pourrai.

Le tonnelier retourna

et jeta par la fenêtre to

main. Pendant qu'il tra

bitants du hameau ava

vers la ferme, guidés pa

étaient inutiles: le feu

part du lion. Quelques

de cuisine seuls étaient

Cancoïn jugea prudent

Il fat entouré à l'inst

regardaient tristement

daient des détails.

— Tas de lâches! di

mieux, au lieu de vous

transporter plus loin c

Les paysans, dominés

raient à lui obéir, lorsqu

brûlés, sauta par la fen

Cancoïn et roula sur le

— D'où sort-il, celui

Et il se baissa pour

— Seigneur! dit-il, c

la première maison, et

bir... Il n'est qu'évanou

Deux paysans prirent

Ciment

Ch

Tuyau

Ple

Me vouant exclusivement

chandises de première qua

276]

Pilule

Ce purgatif est un excell

autres à cause de son immo

indiquées par le vénérable

nante dans tous les cas de

arrêt du sang, chaleurs, et

comme dépuratif. Prix par

Qu'on écrive toujours à M

Nouv

Magasin de

Mais, son, c

ble comprimé et fa

Chez J. CROTTI,

derrière l'Hôtel de V

Banqu

On achète des actions d

suivants, payables compt

Caisse hypothécaire fribour

Banque cantonale fribour

Crédit agricole d'Estavayer

Crédit foncier de Bulle

Banque populaire de la Gl

S'adresser à l'agence de

stein & Vogler, à Fribourg

H376F.



*l'engagement du bétail, sans déplacement de gage, moyennant inscription dans un registre ad hoc.*

Il vaut la peine d'étudier de près et sous toutes ses faces un projet de cette nature. Nous invitons donc les nombreux intéressés de la Gruyère à s'associer aux débats qui auront lieu jeudi prochain.

Cette publication tient lieu de convocation spéciale pour les membres de la Société des fromagers et de la Société d'agriculture de la Gruyère.

La séance aura lieu à 1 h., dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. (Communiqué.)

VARIÉTÉS

L'Usurier Blaizot,

par CHAMPLEURY.

Une chaleur intense régnait dans la première pièce.

— Sauvons-nous ! dit le tonnelier.

Et il ouvrit la fenêtre qui, heureusement, donnait sur la route.

— Laissez moi mourir avec mon feu, dit la fermière.

— Du courage, diable ! dit Cancoïn. Passons vite par la fenêtre ; il n'est que temps.

— Ah ! mon chéri, dit la mère en sanglotant et en se précipitant sur le cadavre de son enfant.

— Il ne faut pas qu'il brûle, dit Cancoïn, qui tenta un dernier moyen de sauver la fermière.

Il saisit l'enfant dans ses bras et enjamba la fenêtre. La Grelu le suivit aussitôt.

— Restez là, dit Cancoïn en la conduisant à quelque distance de la ferme... Je vais chercher à sauver le peu que je pourrai.

Le tonnelier retourna vers la maison qui brûlait, et jeta par la fenêtre tout ce qui lui tombait sous la main.

Pendant qu'il travaillait avec courage, les habitants du hameau avaient eu l'éveil et accouraient vers la ferme, guidés par l'incendie. Mais leurs secours étaient inutiles : le feu était le maître et prenait la part du lion. Quelques meubles, quelques ustensiles de cuisine seuls étaient jetés sur le gazon, quand Cancoïn jugea prudent de se retirer.

Il fut entouré à l'instant des gens du hameau, qui regardaient tristement les progrès du feu et demandaient des détails.

— Tas de lâches ! dit Cancoïn, ne feriez-vous pas mieux, au lieu de vous croiser les bras, de m'aider à transporter plus loin ces meubles qui vont brûler ?

Les paysans, dominés par le tonnelier, se préparaient à lui obéir, lorsqu'un homme noir, les vêtements brûlés, sauta par la fenêtre d'où venait de descendre Cancoïn et roula sur le gazon.

— D'où sort-il, celui-là ? dit le tonnelier.

Et il se baissa pour lui porter secours.

— Seigneur ! dit-il, c'est Grelu !... Qu'on le porte à la première maison, et qu'on tâche de le faire revenir... Il n'est qu'évanoui.

Deux paysans prirent le fermier par les jambes et

le conduisirent à la plus proche cabane. Cancoïn suivait ce triste cortège.

— Vous ne l'avez pas vu entrer dans la ferme ? demandait-il aux paysans. Je l'ai cherché au commencement du feu... il n'y était pas ; seulement sa femme veillait auprès de l'enfant mort.

Quand Grelu put recevoir les soins que nécessitait son état, Cancoïn, qui perdait la tête au milieu de ces embarras, se rappela alors que la fermière était abandonnée dans la prairie. Il recommanda aux paysans de veiller sur le fermier et partit pour chercher la mère infortunée. L'étonnement du tonnelier fut grand en ne retrouvant plus la fermière. Il chercha, croyant s'être trompé de chemin ; mais rien ne lui indiqua la trace de la Grelu. Il appela de sa plus forte voix. L'incendie répondit seul, par ses craquements et ses pétilllements, à son appel.

Le tonnelier courut vers la ferme brûlée, dont à chaque minute un mur disparaissait avec fracas, mêlant à la fumée de l'incendie des nuages de poussière. Un doute cruel s'était emparé de l'esprit de Cancoïn. Il pensait que la pauvre mère s'était jetée avec le cadavre de son enfant dans les flammes, pendant que la ferme avait été laissée en proie au feu.

Inquiet et craignant de voir ses appréhensions confirmées, Cancoïn revint vers le hameau.

Grelu avait repris connaissance ; sitôt qu'il aperçut le tonnelier :

— Ma femme ! s'écria-t-il, ma femme !

Cancoïn détourna tristement la tête. A ce geste, le malade comprit son malheur et perdit de nouveau connaissance. Le tonnelier resta près du lit du malade, épiait les moindres symptômes qui passaient sur la figure du fermier. Bientôt Grelu fut pris du délire.

Un paysan entra et vint annoncer qu'on avait retrouvé près de la ferme une voiture chargée de tonneaux et toute attelée.

— Tiens, dit Cancoïn, je la croyais brûlée... Comment ça a-t-il pu arriver ? Hier soir, quand je me suis couché, ma voiture était sous le hangar, dans la ferme.

Le paysan secoua la tête.

— Ma parole, j'aime mieux ça, dit Cancoïn. Je vais emmener chez moi ce pauvre Grelu ; on le soignera plus facilement à la ville qu'ici. Eh ! vous autres, aidez-moi à le porter dans la carriole.

Grelu fut entouré de couvertures ; on disposa les tonneaux de façon à laisser un espace libre au malade, et Cancoïn rentra à Dijon, moins gaîment qu'il n'en était sorti la veille.

III

LE BONHOMME BLAIZOT MONTRE SES GRIFFES

— Femme, dit Cancoïn en arrivant à sa porte, viens m'aider à dételier et à porter chez nous ce pauvre désolé.

En entendant la voix du tonnelier, une troupe d'enfants sortit de la boutique, appelant leur père d'une voix joyeuse.

— Silence, mioches, dit Cancoïn ; il y a un malade dans ma voiture.

Les voisins et voisines du tonnelier, qui ont l'habitude, dans les beaux jours, de travailler sur le seuil de leurs portes, s'empressèrent autour de la voiture, autant par compassion que par curiosité. Ils aidèrent Cancoïn à transporter le fermier dans sa boutique et l'assailirent de questions.

— Parbleu ! dit le tonnelier, c'est le fermier de la Mal-Fichue ; sa ferme a brûlé cette nuit.

— Ça devait arriver un jour ou l'autre, dit une commère superstitieuse.

— On me donnerait des mille et des cents, dit une autre, que je n'irais pas me loger sur ce terrain-là.

— Et sa femme ? reprit une nouvelle curieuse.

— Sa femme, dit Cancoïn, on ne sait ce qu'elle est devenue.

— N'avaient-ils pas un *piand* blond qu'ils amenaient avec eux au marché ?

— Il est mort hier, dit le tonnelier.

— Ah ! qu'est-ce que ces gens-là avaient donc fait au bon Dieu ? s'écria la foule... C'est pis qu'une peste. Seigneur ! que le pauvre homme doit avoir du chagrin !

— Je m'en vais voir à aller chercher le médecin, dit Cancoïn. Hé ! femme, notre fille n'est pas revenue de la couture ?

— Non, pas encore, dit la tonnelière... A propos, elle m'a recommandé de ne pas oublier de te dire que Blaizot veut te parler sitôt ton retour.

— Plus tard. Je passe d'abord chez le médecin ; tu lui diras ce qui est arrivé à ce malheureux Grelu, afin qu'il prenne ses mesures. (A suivre.)

FAITS DIVERS

Les plaisanteries lugubres, à Paris : Quelques personnes ont reçu cette aimable invitation :

« M. et Mme Ravachol vous prient à une petite sauterie. »

**Toiles-coton**, écarlates et blanches, à 28 cent. par mètre — Limoge, duvet-croisé, etc. — franco à domicile en tout mètre par le dépôt de fabrication **Jelmoli & Cie, à Zurich.** Echantillons de toutes les qualités et largeurs (de 80 cm. à 205 cm.) franco par retour. [167]

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez ; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciement en 18 ans de succès constant.

Exiger la marque des deux palmiers. — Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

Ciment suisse et français,

Chaux hydraulique, gypse, Tuyaux d'Aarau en terre cuite, Plots en ciment comprimé.

Me vouant exclusivement à la partie commerciale, je suis en mesure de livrer des marchandises de première qualité à des prix excessivement réduits.

J. Crotti, négociant, Bulle.

Pilules de M. le curé Kneipp.

Ce purgatif est un excellent remède dépuratif du sang ; il mérite d'être préféré à tous les autres à cause de son innocuité. Préparées avec de la rhubarbe et des substances végétales indiquées par le vénérable **abbé KNEIPP**, elles ont une efficacité surprenante dans tous les cas de constipation, troubles digestifs, hémorroïdes, affection des intestins, arrêt du sang, choleurs, etc. ; elles sont faciles à prendre et conviennent particulièrement comme dépuratif. Prix par boîte, 1 fr. Port, 10 cent. Franco pour envoi de deux articles. Qu'on écrive toujours à **Karrer-Gallati, à Glaris.** [291]

Nouveau

Magasin de FARINES

Mais, son, avoine, blé comprimé et farine de lin, etc. Chez J. CROTTI, négociant, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]

Banques.

On achète des actions de banques aux prix suivants, payables comptant : Caisse hypothécaire fribourgeoise à 610 Banque cantonale fribourgeoise à 585 Crédit agricole d'Estavayer à 425 Crédit foncier de Bulle à 375 Banque populaire de la Glâne à 102 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous les initiales H376F. [293]

Commerce de farines

de première qualité. Farine du pays, mais, son, remoulage. Boulangerie MESSERLY, Bulle. [239]

GRAINES FOURRAGÈRES

Espartette, fromental, raygras anglais, trèfle. A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [269]

Une jeune fille

de 14 ans demande une place dans un ménage ou comme bonne d'enfants. Bons certificats. S'adresser au bureau du journal. [294]

A vendre :

Environ 2000 pieds de bon *foin*, à distraire, chez STAMPFLI, maréchal, Riaz. [296]

Vient de paraître.

Edition française

PROCÈS ET EXÉCUTION

DE L'ASSASSIN

FERDINAND GATTI

à Lucerne

avec le portrait du condamné

pris au moment où on lui lit le rejet de son pourvoi devant la Cour suprême, le 4 mars 1892.

Cette brochure de 32 pages contient, outre les détails de l'horrible crime, la marche du procès, plusieurs lettres, parmi lesquelles la lettre de Gatti à la famille Degen, ainsi que sa défense devant la Cour suprême.

En vente au prix de 50 centimes

CHEZ H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR ÉDITEUR

Bienne — 16, Place de la Fontaine, 16 — Bienne.

Des revendeurs sont demandés partout.

Une bonne remise leur sera accordée. [277]

Les personnes qui désirent l'édition allemande peuvent se la procurer à la même adresse.

Froments

rouges et blancs — de printemps. Avoines de semences. Premier choix. — Prix modérés. [218] Sous la Croix-Blanche, Bulle.

A louer :

En bloc ou en partie, pour y entrer de suite si on le désire, la jolie propriété ayant appartenu à M. Tiburce Bosson, à La Tour. S'adresser à Louis DESBOLLES, à Bulle. [275]

On cherche à louer

un piano. — S'adr. au bur. du journal. [281]

VINS

blancs et rouges, garantis naturels, à des prix très avantageux. VINS FINS ET LIQUEURS DECROUX, liquoriste, café de la Gare, Bulle. [297]

FLEURS

Engrais chimique spécial par paquets de 1 kg. 500. A l'Agence agricole Aug. Barras, à Bulle. [220]

A louer :

Un appartement de 3 chambres, cuisine, cave et part au galetas, chez Pierre GENOUD, près du Château-d'Enbas, Bulle. [298]



